

# Les usages de la photo aérienne

# Une île, des cartes

Données cartographiques, identités de notre territoire.



En **1999**,  
l'île de Ré lance  
son **SIG** !

La Communauté de communes de l'île de Ré met à la disposition du public, des communes et de ses partenaires publics et privés, une application cartographique dynamique: le SIG (Système d'information géographique)



**3000**  
couches  
d'informations



**230**  
utilisateurs



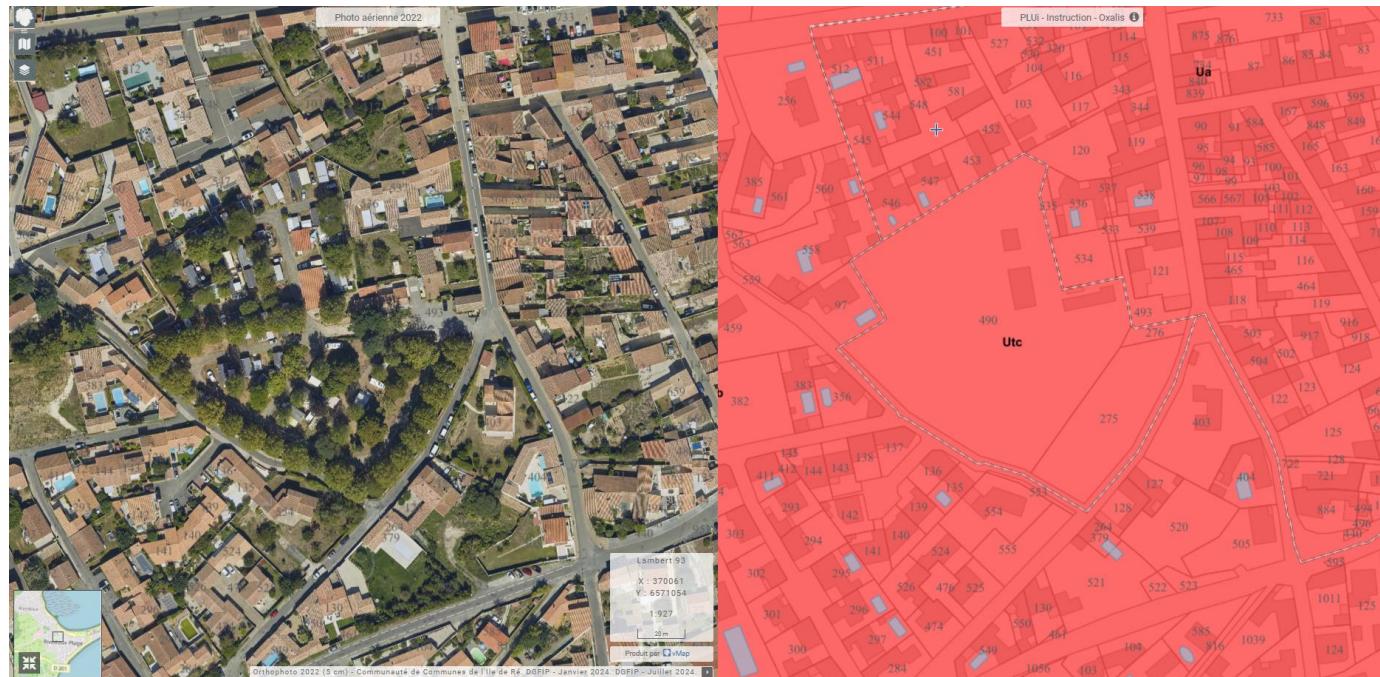
Plus d'infos  
[www.cdciledere.fr](http://www.cdciledere.fr)

## Urbanisme et planification

« L'usage principal de la photo aérienne est la comparaison avec le cadastre en écran partagé pour vérifier si le bâti réel est celui déclaré (maison agrandie, annexes, cabanes de jardin). C'est également un outil important pour vérifier l'espace de pleine terre réel.

Les différents millésimes permettent de comparer et de suivre l'évolution du village dans son ensemble, constructions, boisements, érosion....»

Marc Chaigne, Elu en charge de l'urbanisme de la commune de Rivedoux - Plage



**20 NOV. 24**  
L'ÉVÉNEMENT PAS  
**PLANPLAN !**

À l'occasion de la Journée internationale  
du Système d'Information Géographique



## Urbanisme et planification

« La photo aérienne me permet d’avoir une meilleure idée de la végétation, de la situation d’une parcelle par rapport à la mer ou la plage.

Elle me permet aussi de constater la présence de constructions non représentées au cadastre : il peut s’agir par exemple de fondations en cours ou de constructions illégales.

Globalement, la vue aérienne me permet de voir tout ce qui est invisible au cadastre. »

Lisa, Chargée de mission planification urbaine et urbanisme • Service Urbanisme et habitat • Communauté de communes



**20 NOV. 24**  
L'ÉVÉNEMENT PAS  
**PLANPLAN !**

À l'occasion de la Journée internationale  
du Système d'Information Géographique



«Nous utilisons énormément la photo aérienne dans le cadre de l’instruction des autorisations d’urbanisme pour :

- retracer l’évolution d’une parcelle et notamment la réalisation de constructions (légales ou non) et ainsi établir les dates approximatives d’achèvement de travaux,
- vérifier les espaces de pleine terre réellement disponibles sur un terrain,
- se rendre compte de la configuration des lieux depuis le bureau et notamment pour les certificats d’alignement que nous devons établir car il y a très souvent un contraste entre la photo aérienne et le cadastre.»

Céline, Responsable du service urbanisme de la commune de Sainte Marie de Ré

« Pour ma part, j’utilise le plus souvent la photo aérienne pour avoir une connaissance de la configuration des lieux, de l’occupation du sol.

Je compare également souvent les photos aériennes passées à l’actuelle pour voir l’évolution d’une parcelle ou d’un secteur.

Selon les dossiers traités, je peux l’utiliser pour vérifier si la parcelle est bâtie ou non, quelle est la nature du sol, si l’espace de pleine terre semble respecté ou non, si des arbres sont présents...

En tout cas, la précision des photos aériennes est très confortable pour travailler !»

Caroline, Directrice • Service Urbanisme et habitat • Communauté de communes

« En ce qui me concerne, mon usage de la photo aérienne est plutôt orienté « gisement foncier » : quelle place disponible pour construire/densifier ? »

Claire, Chargée de la politique de l’habitat et du logement • Service Urbanisme et habitat • Communauté de communes

**20 NOV. 24**  
L'ÉVÉNEMENT PAS  
**PLANPLAN !**

À l’occasion de la Journée internationale  
du Système d’Information Géographique



«Le service instructeur utilise la photo aérienne afin de voir l'évolution du territoire et de la parcelle concernée par un projet. Elle permet également de voir si des constructions ont été réalisées et correspondent à une autorisation d'urbanisme.

Nous pouvons nous en servir également pour localiser le terrain sur le territoire, par exemple voir s'il est proche du rivage, s'il y a un espace naturel entre le projet et le rivage ou si c'est urbanisé, etc.»

Amandine, Responsable de la cellule instruction urbanisme • Service Urbanisme et habitat • Communauté de communes



**20 NOV. 24**  
L'ÉVÉNEMENT PAS  
**PLANPLAN !**

À l'occasion de la Journée internationale  
du Système d'Information Géographique



## Economie et Activités primaires

« J'utilise la photo aérienne notamment pour repérer des terrains agricoles et identifier s'ils sont exploités ou non. »

Agnès, Directrice du Service Economie • Communauté de communes

## Mobilité (pistes cyclables)

« Côté mobilité, nous utilisons la vue aérienne essentiellement pour réaliser des plans et pour effectuer des mesures (longueur, largeur de pistes cyclables par exemple ou calcul de superficie) nous permettant de préparer des travaux d'entretien ou des projets de création de pistes cyclables.»

Emeline, Directrice du Service Mobilité • Communauté de communes

## Service Bâtiments et Grands Travaux

« Les différents millésimes permettent de suivre l'évolution de nos bâtiments et nous apportent une aide sur les opérations de maintenance (toitures, parcelles, voiries...).

Cela a un réel intérêt pour notre service. »

Denis, Directeur Service Grands Travaux et Maintenance des Bâtiments • Communauté de communes



**20 NOV. 24**  
L'ÉVÉNEMENT PAS  
**PLANPLAN !**

À l'occasion de la Journée internationale  
du Système d'Information Géographique



# Patrimoine

« Nous utilisons la photo aérienne pour observer le développement des paysages et de l'urbanisme rétais, mais aussi pour observer certains ensembles architecturaux dans leur globalité (comprendre le bâti et l'implantation historique du bâti, de parcelles, des fortifications, des ports etc.). Cela permet d'apporter des informations sur le patrimoine, de préparer des visites guidées ou de se représenter le territoire. C'est également un support de communication»

Hubert, Chargé de mission Patrimoine • Service Patrimoine • Communauté de communes

## LE PORT DE SAINT-MARTIN

### PHARE ET PARC DE LA BARBETTE

L'espace qui constitue aujourd'hui le parc de la Barbette est aménagé au XVII<sup>e</sup> siècle, à l'est, pour protéger l'entrée du port par le tir des canons. Le phare de la Barbette, plus tardif, est réalisé en 1867. Il mesure 13 mètres de haut.



### QUARTIER DU BUREAU DU PORT

Cet ensemble architectural caractérise certaines fonctions du port. En premier plan, l'écluse de 10 mètres entretient la hauteur d'eau. Elle comprend des vannes dont l'ouverture crée des chasses qui entretiennent la profondeur du port. En second plan, l'ancienne capitainerie – actuel bureau du port – assure la logistique : accueil des navires, gestion de l'écluse, application des règlements ou affichage de bulletins d'information. Enfin, en arrière-plan s'élève un bâtiment en forme d'hangar. Il s'agit de l'ancien chantier naval qui permettait l'entretien des navires.



### IMMEUBLE DE NÉGOCIANTS

Cette maison est entièrement reconstruite en 1775 pour le négociant François Baudin et son épouse, Susanne Guillobé, les parents du célèbre marin et explorateur. En 1781, un inventaire indique que la maison se compose d'un magasin en rez-de-chaussée, de 17 chambres, dont cinq avec cabinet attenant, d'une cuisine, d'un office, d'une buanderie et de six greniers. Formant un plan en L avec cour intérieure, il s'élève sur quatre niveaux.



### LES CORPS DE GARDE

Originellement, l'entrée du port est protégée par un éperon et trois corps de garde. Celui de l'éperon a depuis été détruit. Le corps de garde du Havre à droite présente une architecture classique pour ce type d'ouvrage avec des arcades caractéristiques. Le corps de garde situé à gauche du havre présente quelques particularités : sans arcades, il possède un étage et abritait le mécanisme de la chaîne qui, une fois tendue, permettait d'éviter toute intrusion.



### MAISON D'ARMATEURS

Cette ancienne demeure est érigée au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle a appartenu à la famille Gabaret, des armateurs rétais. Sa tour ronde si reconnaissable démontre la richesse de ses propriétaires mais ne joue pas un rôle défensif.

Illustration réalisée à partir d'une photo aérienne de 2020

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE  
VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ  
SAINT-MARTIN-DE-RÉ  
Ile de Ré

**20 NOV. 24**  
L'ÉVÉNEMENT PAS  
**PLANPLAN !**

À l'occasion de la Journée internationale  
du Système d'Information Géographique



**Ile de Ré**  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES



# Patrimoine

« La photo aérienne m'aide dans la création de circuit de visites, déterminer les déplacements et arrêts pour les commentaires. Elle me sert de support pour dessiner l'urbanisation par-dessus la vue aérienne pour expliquer aux scolaires la création des villes et leur urbanisation.

En comparaison avec le cadastre et les plans de circulation, j'explique aux enfants ce que chaque support apporte comme information. »

Hélène, Médiatrice du Patrimoine • Service Patrimoine • Communauté de communes



**20 NOV. 24**  
L'ÉVÉNEMENT PAS  
**PLANPLAN !**

À l'occasion de la Journée internationale  
du Système d'Information Géographique



# Protection du Littoral

« Mon utilisation de la photo aérienne est vaste et variée. Je l'utilise notamment pour visualiser l'évolution de différents secteurs en fonction du temps grâce à l'outil de comparaison.

Je l'utilise également pour éditer des plans de localisation en cas de désordres observés ou de réalisation de chantier.

En cas de demandes d'information de la part d'administrés, la photo aérienne me permet de localiser leurs habitations et d'observer le contexte local. »

Emilie, Directrice du Service Protection du Littoral • Communauté de communes



**20 NOV. 24**  
L'ÉVÉNEMENT PAS  
**PLANPLAN !**

À l'occasion de la Journée internationale  
du Système d'Information Géographique



## Protection du Littoral

« J'utilise la photo aérienne pour confirmer la position d'ouvrages ou autre accès sur les digues et dans les marais. Il est aussi important d'avoir un visuel quand on a un interlocuteur au téléphone qui donne des précisions sur une altération, une certaine végétation, un objet ou obstacle, un accès à utiliser vis-à-vis d'un chantier ou même pour pouvoir répondre rapidement à ces questions, en y superposant d'autre couches au besoin. C'est un outil du quotidien dans mon métier. Je l'utilise aussi lors de mes inspections pour être le plus précis possible »



Hervé, Responsable de l'entretien des ouvrages (digues et marais) • Service Protection du Littoral • Communauté de communes

**20 NOV. 24**  
L'ÉVÉNEMENT PAS  
**PLANPLAN !**

À l'occasion de la Journée internationale  
du Système d'Information Géographique

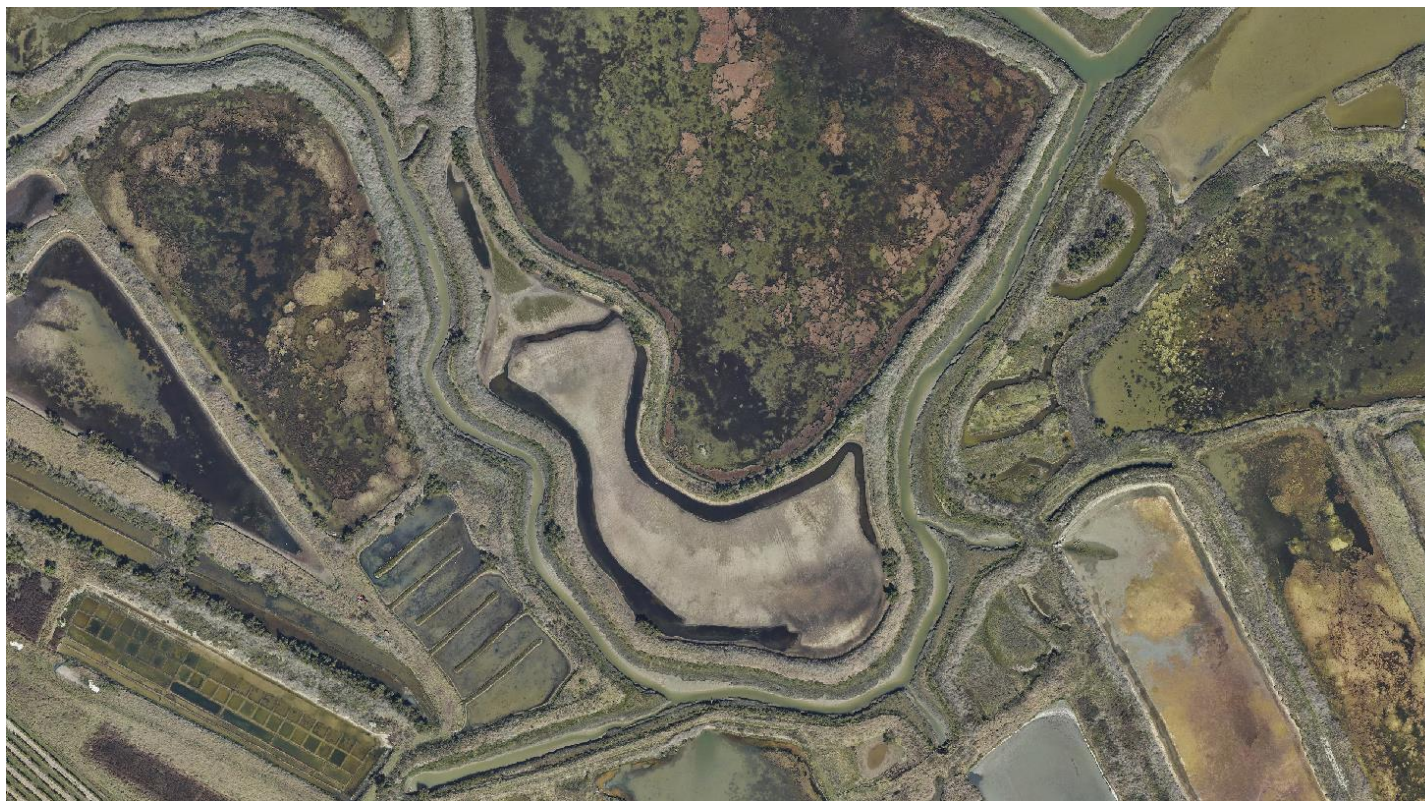


« La photo aérienne permet de me repérer dans les marais : situer les chenaux/parcelles, faire une première analyse du fonctionnement hydraulique (état des berges, présence d'embâcles...) en vue de me rendre sur le terrain.

Depuis cet outil, je peux faire une première analyse cartographique des chenaux : état des berges, végétations, présence d'embâcles, avant de me rendre sur le terrain.

A terme, cela me permet de suivre l'évolution « au bureau » des travaux réalisés ou tout simplement de l'état des chenaux.»

Océane, Chargée de mission CTMA • Service Protection du Littoral • Communauté de communes



**20 NOV. 24**  
L'ÉVÉNEMENT PAS  
**PLANPLAN !**

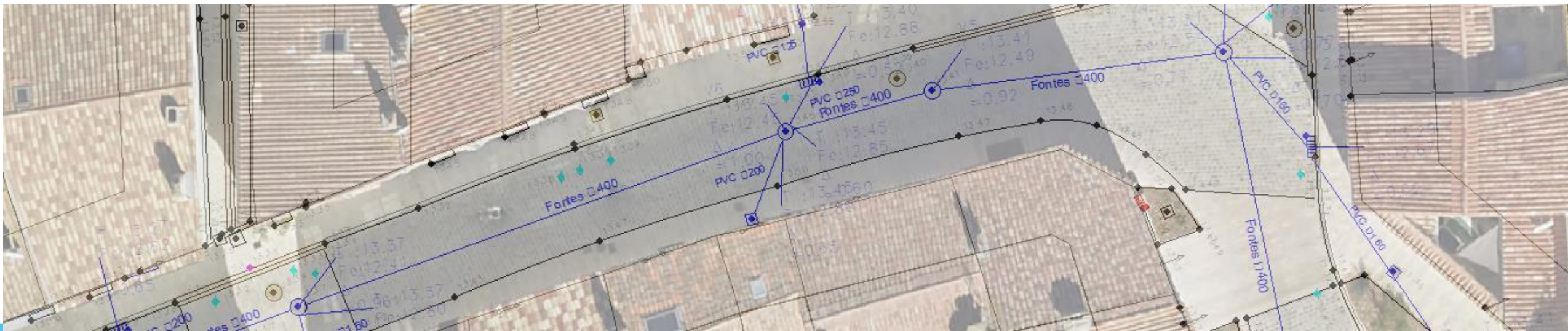
À l'occasion de la Journée internationale  
du Système d'Information Géographique



## Gestionnaire de Réseaux

« L'ortho-photo 5cm présente un réel intérêt en phase d'avant-projet, la haute définition de la photographie permet de détecter les affleurants de réseaux existants et la qualité planimétrique est proche de celle d'un levé topographique. Dans le cadre d'une étude, l'ortho-photo permet de représenter un projet cohérent avec la réalité terrain.»

Fabien, Responsable du Service SIG • Eau17



**20 NOV. 24**  
L'ÉVÉNEMENT PAS  
**PLANPLAN !**

À l'occasion de la Journée internationale  
du Système d'Information Géographique



## Environnement

«Nous comparons les photos aériennes anciennes avec les actuelles pour connaître l'évolution des écosystèmes (ex: expansion de la forêt, évolution des habitats) dans le cadre du suivi de nos plans de gestion des espaces naturels.»

Adrien, Ecogarde • Service Environnement • Communauté de communes

«La photo aérienne me sert de point de repère pour les éléments non visibles au cadastre tel que les arbres, les clairières. Elle me permet également de suivre l'évolution des plantes exotiques envahissantes et parfois de certains dépôts sauvages»

Kévin, Garde – Champêtre Chef Principal • Commune de La Flotte

«Avec l'arrivée de nouvelles filières de tri dans les déchetteries, la photo aérienne me permet de faire des simulations d'organisation de l'espace pour l'installation de nouveaux contenants ou potentiellement une réorganisation de ceux existants ».

Léa, Technicienne en charge du tri et de la réduction des déchets • Service Gestion des déchets • Communauté de communes



**20 NOV. 24**  
L'ÉVÉNEMENT PAS  
**PLANPLAN !**

À l'occasion de la Journée internationale  
du Système d'Information Géographique

+



## Environnement

«Nous comparons les photos aériennes anciennes avec les actuelles pour connaître l'évolution des écosystèmes (ex: expansion de la forêt, évolution des habitats) dans le cadre du suivi de nos plans de gestion des espaces naturels.»

Adrien, Ecogarde • Service Environnement • Communauté de communes

«La photo aérienne me sert de point de repère pour les éléments non visibles au cadastre tel que les arbres, les clairières. Elle me permet également de suivre l'évolution des plantes exotiques envahissantes et parfois de certains dépôts sauvages»

Kévin, Garde – Champêtre Chef Principal • Commune de La Flotte

«Avec l'arrivée de nouvelles filières de tri dans les déchetteries, la photo aérienne me permet de faire des simulations d'organisation de l'espace pour l'installation de nouveaux contenants ou potentiellement une réorganisation de ceux existants ».

Léa, Technicienne en charge du tri et de la réduction des déchets • Service Gestion des déchets • Communauté de communes



**20 NOV. 24**  
L'ÉVÉNEMENT PAS  
**PLANPLAN !**

À l'occasion de la Journée internationale  
du Système d'Information Géographique

